

CONSEIL DE FACULTE DU 11 AVRIL 2023

COMPTE RENDU

Conseillers présents :

Bastien Berret, Anaïs Bohuon, François Cottin, Michel Desbordes, Alain Hamaoui, Yann Beudaert, Thomas Deroche, Julie Etchevery-Bournat, Christopher Hautbois, Caroline Teulier, Gaëlle Giraudier, Patricia Durand, Nicolas Morvan, Jeanne Dillon-Corneck, Lou Charlot

Conseillers représentés :

Martin Ray, Catherine Séméria, Alain Fauvel

Invités :

Nathalie Jacob-Righini, Christel Gutmann, Nadine Petrilli, Isabelle Demachy, Alain Sarfati, Pascal Aubert, Bénédicte Humbert

1/ Présentation du bilan de l'EUIC par Pascal Aubert (Annexe 1)

Pascal Aubert, Directeur de l'Ecole Universitaire de premier cycle de Paris-Saclay, explique qu'un bilan de mi-parcours est fait actuellement et sera présenté au Conseil d'Administration de l'Université, visant à montrer comment l'EUIC collabore avec les composantes sur le premier cycle.

Isabelle Demachy, Vice-présidente Formation et Innovation Pédagogique, rappelle que l'Ecole Universitaire a été créée avec l'Université Paris-Saclay en 2020 et apparaît dans les statuts comme composante transversale dans le cadre de l'établissement expérimental avec la volonté de pouvoir y faire porter la coordination des diplômes de 1^{er} cycle et de faire travailler ensemble les composantes. A partir de 2018 et de la loi Orientation Réussite Etudiante, des moyens et des objectifs sur le 1^{er} cycle avaient été apportés. Un groupe de travail sur le 1^{er} cycle dans le cadre de la création de l'Université Paris-Saclay s'est réuni entre juin 2018 et décembre 2019 sur la base de l'Université Paris-Sud mais également Paris-Saclay avec les Universités de Versailles-Saint-Quentin et d'Evry, avec les écoles...

L'Ecole Universitaire telle qu'elle a été construite a endossé ce travail préalable qui portait des politiques publiques avec la loi ORE, la déclinaison de l'Arrêté Licence et le cadre du 1^{er} cycle construit à l'échelle Paris-Saclay.

Pascal Aubert rappelle que les formations sont dispensées dans les composantes par les équipes pédagogiques et que l'Ecole Universitaire est là pour rajouter de la coordination.

L'Ecole a trois missions centrées sur l'étudiant et centrées sur les pratiques pédagogiques déclinés sur 3 axes prioritaires :

- Mieux réussir ses études
- Mieux construire son projet d'études et d'insertion professionnelle
- Mieux s'ouvrir au monde

Ces axes sont portés de façon conjointe par les directions (DFR, DIP, DVEEC, DRI, BU et SSU), les composantes de l'Université Paris-Saclay et les composantes et directions de l'UVSQ et UEVE, toutes pleinement engagées pour la réussite des étudiant-es de 1^{er} cycle.

Sous l'impulsion de la vice-présidente CFVU, en lien avec les VP adjoints Formation et les VP CFVU des UMA, l'École pilote les actions menées par ces différents acteurs en s'appuyant sur des groupes de travail.

➤ Mieux réussir ses études

Bénédicte Humbert, Directrice adjointe de l'EUIC, présente les deux dimensions pour « mieux réussir ses études », la première centrée sur l'étudiant (dispositif oui-si dans la 1^{ère} année de Licence, tutorat en Licence et en B.U.T, optimisation du potentiel d'apprentissage : méthodologie, gestion du temps...), la seconde centrée sur les pratiques pédagogiques, la réflexion collective sur les programmes de formation (approche compétences, recherche-action, enseignement comodal).

Pascal A. rajoute qu'un premier travail est effectué par les équipes pédagogiques dans la composante qui met en œuvre. L'EUIC fait un travail de coordination, organise des groupes de travail afin d'aller chercher les bonnes pratiques qui existent et d'anticiper les choses pour la suite.

➤ Mieux construire son projet d'études et d'insertion professionnelle

Le Projet Personnel d'Études et d'Insertion (PPEI) en licence et le Projet Personnel et Professionnel (PPP) en B.U.T pour améliorer :

- La connaissance de soi : analyse réflexive de son parcours, de ses valeurs, de ses intérêts, de sa personnalité et de ses compétences
- La connaissance de l'environnement socio- économique et des formations
- La valorisation de soi : techniques de recherche d'emploi, entretien d'un réseau professionnel, conception de portfolios présentant les compétences

Thomas Deroche souligne, comme Pascal A. l'a mentionné, que la F2S a une insertion professionnelle relativement bien définie, par arrêtés, dans le cadre du Code du sport, avec les cartes professionnelles, etc. L'enjeux, contrairement à d'autres facultés, était de travailler la poursuite d'étude tout en restant sur des compétences transverses qui permettent aux étudiants, qui souhaiteraient arrêter à la fin du 1^{er} Cycle, de recevoir des compléments de formations pour faciliter leur insertion professionnelle.

Pascal A. présente le Diplôme Universitaire Réagir, Rebondir, Réussir (DU3R) destiné à des étudiant-es cherchant à se ré-orienter ou bien à des élèves issus du second degré encore indécis sur leur choix de parcours.

L'École va également accompagner les étudiants sur la certification des langues, les relations avec le monde socio-économique et a mis en place le concours « Mon apprentissage en 180 secondes ».

➤ Mieux s'ouvrir au monde

L'axe a pour objectif de rendre l'étudiant citoyen et acteur de sa vie.

Des SPOC obligatoires ont été mis en place, associés à des ECTS (formation aux grands enjeux citoyens proposée à tous les étudiants de L1 et parfois L2 sous la forme de cours ou de jeux en ligne, Challenge Hackaton dédié à la mobilité urbaine...)

Les ressources financières de l'École s'élèvent à 4,8 millions d'euros avec une partie en budget Etat (ORE - ORE santé) et une partie Etablissement avec la décision de prendre 1 million d'euro sur le budget IDEX pour le mettre sur le 1^{er} cycle.

Au niveau de la F2S, l'École accompagne l'UFR autour de ces 3 axes :

Mieux réussir ses études : - Enseignants référents - Renforcement disciplinaire - Soutien en Anglais - TP Sciences - Tutorat - Encadrement d'activités innovantes (projets de transformations des travaux pratiques)

Mieux construire son projets d'études et son projet professionnel : - Certification autour des métiers du sport et de l'entrepreneuriat - Intervention encadrées dans la mention Education et Motricité

Mieux s'ouvrir au monde : SPOC

Dans le cadre de la sortie d'expérimentation, Isabelle D. explique que des groupes de travail vont être mis en place pour déterminer la place de l'EUIC, sachant qu'aujourd'hui, l'École existe et qu'un travail à l'échelle des 3 universités a déjà été effectué sur toute une partie du 1^{er} cycle.

En terme de formation, le Doctorat est unique, les Masters sont à quelques exceptions, tous des Masters de l'Université Paris-Saclay, l'objectif en 2025 étant que tous les diplômes soient des diplômes Université Paris-Saclay.

Pour le 1^{er} cycle, il devrait être possible d'avoir une Ecole Universitaire de 1^{er} cycle qui coordonne tout le 1^{er} cycle des 3 universités qui porte l'accréditation de tous les diplômes. Il sera possible de conserver plusieurs diplômes portant le même nom de mention en fonction de la capacité à construire une mention unique. La dénomination sera nationale mais il pourra y avoir des diplômes par campus. Un travail d'harmonisation sera à faire sur la première année et des passerelles seront à définir.

2/ Présentation du projet de statut de l'Université après sortie d'expérimentation et intégration des UMA (Annexe 2)

Alain SARFATI explique que la sortie d'expérimentation est liée à l'intégration des Universités Membres Associées.

Elle suit un calendrier avec une première étape lors de laquelle l'établissement sollicite le Ministère pour lancer l'évaluation en vue de la sortie du régime expérimental. Le HCERES est en charge de cette évaluation qui prends environs 6 mois. Au vu de ce rapport, l'établissement demandera la sortie d'expérimentation, soit la pérennisation des statuts avec quelques ajustements.

Il peut être demandé au vu du rapport, de poursuivre l'expérimentation ou d'abandonner l'expérimentation. En interne, une information et des discussions ont été faites lors d'un Conseil Académique, en composantes et lors du prochain Conseil d'Administration de l'Université. Des échanges réguliers ont lieu entre le CODIR, les instances et la DGSi afin de travailler en même temps sur les statuts et tout le processus.

Courant juin 2023, toutes les composantes auront à se prononcer sur la sortie d'expérimentation, suivi le 4 juillet 2023 par un vote en conseil d'Administration. La première demande pourra être envoyée au Ministère pour évaluation de l'HCERES.

Il rappelle que les élections des instances de l'Université Paris-Saclay et du.de la nouveau.elle président.e auront lieu début 2024.

La consultation des instances et la deuxième demande de sortie d'expérimentation avec les statuts définitifs se fera après ces élections et avant l'été, pour espérer avoir une publication du décret avant la fin de l'année 2024 et que l'établissement soit stabilisé avant le 1^{er} janvier 2025.

Les principes généraux sont :

- L'intégration des 2 universités membres associées de façon à consolider le modèle actuel
- Modifier le moins possible les statuts de l'EPE (Etablissement Public Expérimental) afin de pérenniser l'expérimentation
- La sortie se fera sous la forme d'un Grand établissement (seul statut possible en l'état du droit)
- L'EUPS pourra continuer d'être accréditée dans le Grand établissement

Les modifications consistent à acter l'intégration des Universités Intégrer et de simplifier ou préciser le cas échéant.

François C. informe les membres du Conseil que le vote concernant la sortie d'expérimentation est prévue lors du conseil de la Faculté des Sciences du Sport du 6 juin 2023.

Thomas D. précise que la demande de sortie et les contraintes du calendrier sont liées aux accréditations et aux maquettes de licences et masters, qui sont travaillées entre université, mais sans obligation, et qui seront votées par les nouvelles instances.

3/ Approbation du compte rendu de la séance du 16 novembre 2022 (Annexe 3)

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

4/ Présentation des modalités des élections du doyen (Annexe 4)

Nathalie Jacob-Righini présente la décision portant organisation de l'élection du doyen de la Faculté des Sciences du Sport.

L'élection est prévue le 22 mai 2023.

Les candidatures seront à déposer au plus tard le mardi 9 mai 2023 16h.

Aucune dérogation ne sera accordée quant à la date limite de dépôt de candidature, ni sur la recevabilité des dossiers de candidature.

L'envoi de l'ensemble des candidatures ainsi que de la convocation sera faite au plus tard le 15 mai 2023.

Le doyen est élu à la majorité absolue soit la moitié plus un des suffrages exprimés.

En cas d'égalité, un deuxième tour est mis en place. En cas de séance infructueuse du Conseil d'UFR pour élire le doyen de la Faculté, le conseil est convoqué à nouveau dans un délai de 15 jours.

5/ Point formation (Annexe 5)

➤ Deux convention APSA sont présentées par Thomas Deroche.

Convention avec le Comité Départemental de Handball de l'Essonne portée par Clément Guénoles et Sébastien Kaiser (Annexe 6).

Les étudiants de L1 se voient proposer une certification « juge arbitre départemental » permettant de superviser des matchs de niveau de compétition départemental.

Les étudiants de L2 se voient proposer une certification « CF 1 - Contribuer à l'animation sportive de la structure » permettant d'encadrer une équipe de jeunes handballeurs en compétition

Conditions :

- Inscription dans l'UE Spécialité sportive – Handball à la F2S
- L1 candidats au « juge arbitre départemental » : Arbitrage des matchs universitaires amicaux
- L2 candidats à la certification « CF 1 - Contribuer à l'animation sportive de la structure » : Stage de 50h minimum dans un club affilié

Convention avec le Comité Départemental de Tennis de l'Essonne portée par Céline Triolet (Annexe 7)

Les étudiants de L2 se voient proposer une certification « CQP Educateur Tennis » permettant d'encadrer des séances collectives d'initiation au tennis auprès de tout public jusqu'au premier niveau de compétition.

Conditions :

- Inscription dans l'UE Spécialité sportive – Tennis à la F2S
- L2 candidats à la certification : Stage de 50h minimum dans un club affilié
- Avoir été ou être classé.e à minima 30/2 et posséder une licence FFT de l'année en cours.
- Réaliser les 5 modules e-learning de la FFT (environ 10 heures de travail étudiant) et produire les attestations de réussite.

Ces deux conventions ont été présentées en octobre 2022 en Conseil des formations dans le cadre des discussions avec l'Ecole Universitaire Paris-Saclay sur les financements ORE

Après échanges avec les membres du Conseil, la convention avec le Comité Départemental de Handball de l'Essonne ainsi que la convention avec le Comité Départemental de Tennis de l'Essonne sont mises au vote et approuvées à l'unanimité.

➤ Thomas D. présente une convention de partenariat avec l'association 3S séjour sportif solidaire la Recyclerie Sportive de Massy, qui a créé une association dans le cadre du projet « En route vers un été durable » (Annexe 8)

Objectif :

- Sensibiliser les étudiants du campus aux bienfaits de la mobilité, au réemploi et à la réparation de vélo
- Permettre à tous les budgets de pouvoir posséder et entretenir un vélo pour une utilisation quotidienne ou lors d'un voyage en itinérance, dans une logique d'économie circulaire et de développement durable.

Une subvention de 150€ est demandée à la Faculté des Sciences du Sport.

Pour resituer le contexte, une politique développement durable est mise en place à la F2S en lien avec les étudiants à l'échelle de la composante et du BDE STAPS.

Jeanne Dillon-Corneck fait part d'interrogations par rapport aux critères d'éligibilité de ce type de projet. Elle rappelle que le BDE STAPS s'est vu refuser des demandes de subvention.

Par ailleurs, le BDE STAPS vient d'ouvrir une Friperie Sport Planète qui a les mêmes objectifs qu'une recyclerie sportive et se demande s'il ne serait pas possible de mettre en place une convention de subvention entre la F2S et le BDE STAPS à destination de la Friperie Sport Planète plutôt qu'avec la Recyclerie Sportive de Massy. Lou Charlot se demande si derrière la demande de subvention de 150€, ne se cache pas la volonté d'afficher le partenariat avec la F2S. Elle trouve regrettable qu'en terme d'image, la F2S soutienne un partenaire extérieur plutôt que les étudiants qui ont mis en place une initiative identique avec des actions qui pourraient être faites également autour du vélo.

Thomas D. explique que d'un point de vue budgétaire, tous les projets doivent être inscrits dans l'expression de besoin. Si des nouvelles demandes de subvention sont faites en cours d'année, la F2S n'a pas les financements disponibles.

Lorsqu'il s'agit de petits montants, la composante essaye d'aider autant que possible mais le BDE STAPS a des demandes généralement de plusieurs milliers d'euros auxquelles il n'est pas possible de répondre au pied levé. Il rappelle que le BDE STAPS a ses propres actions et n'a pas toujours besoin d'avoir le soutien, l'accompagnement ou la visibilité de la faculté sachant qu'il a son identité propre.

Le projet « En route vers un été durable » s'inscrit dans la volonté de construire une politique de rayonnement de la faculté autour des thématiques du développement durable.

Le projet de la Friperie Sport Planète lié à l'ANESTAPS est un projet étudiant à l'échelle nationale indépendant de la F2S. Rien n'empêche aujourd'hui le BDE STAPS de demander un partenariat et/ou des subventions dans le cadre de projets ou d'actions particulières.

François Cottin précise qu'il existe des budgets CVEC qui sont à destination des initiatives étudiantes et, en parallèle, un budget de la composante. Les événements doivent être budgétés et discutés en amont. Ils doivent être votés en conseil d'UFR et respecter les délais de traitement.

Caroline Teulier indique que la question est de savoir quel est l'intérêt de donner une subvention à une association extérieure qui n'a pas de connexion directe avec la F2S quand il y a déjà sur le campus des actions similaires.

Thomas D. confirme l'intérêt d'avoir plusieurs partenaires qui vont, ensemble, contribuer au rayonnement de la faculté.

Après échanges avec les membres du Conseil, la convention de subvention est rejetée à la majorité (7 contre - 4 abstention - 5 pour)

➤ OF Master PPSOS

Les responsables pédagogiques du Master PPSOS souhaitent mettre un terme au partenariat (mutualisation de certains enseignements) entre la mention de Management du sport de la F2S et la mention Economie Politique et Institution du master ACTION porté par l'UVSQ, pour les raisons suivantes :

- Parcours ACTION = (très) faible nombre d'étudiant-e-s, la très grande majorité non reçue en PPSOS
- Perte de flexibilité pour le parcours PPSOS (dans l'organisation pédagogique et les emplois du temps)
- Ouverture du PPSOS à l'apprentissage
- Le parcours PPSOS ne profite en aucune manière du partenariat (projet de recherche, dynamiques pédagogiques, rencontre des communautés étudiantes/ distance des sites)

Un accord formel a été donné par la GS SMFH qui porte cette offre de formation.

Caroline T. fait part de ses inquiétudes par rapport aux futures licences qui risquent de rencontrer les mêmes problématiques.

Michel Desbordes regrette dans le fond, que la F2S se sépare de ce partenariat à l'heure où le développement durable et l'écologie sont des sujets dans lesquels l'établissement souhaite s'engager.

Après échanges avec les membres du Conseil, cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 12h